RÉGIE NATIONALE DES USINES
RENAULT
92109 Boulogne Billancourt
téléphone Paris (1) 603 13 13 +
adresse telegraph renofer Paris
telex Paris 20094 Boulogne 26088
reg du commerce Paris 55 b 8620
n° d'entreprise 261 92012 9001

Note Technique
Technical Note
Technische Note
Teknisk Meddelelse
Nota Técnica
Nota Tecnica
Teknisk Note
Technische Mededeling

N.T. 630

Décembre 1973

Edition Française

Gamme Renault 15
Renault 17

CLIMATISATION - MAUVAIS DESEMBUAGE DU PARE-BRISE COTE CONDUCTEUR

I - INFORMATION -

Les véhicules des gammes Renault 15 et 17 peuvent présenter un désembuage incomplet ou inefficace du pare-brise, côté conducteur.

II - CAUSE -

Mauvais positionnement du conduit de désembuage dont les ouïes se trouvent décalées par rapport aux ajours de la visière.

III - REMEDE -

31 - En série -

A partir du début juillet 1973, modification du calage du conduit de désembuage permettant un positionnement correct des ouies (voir dessin ci-après).

Ce nouveau calage est assuré par :

a) montage d'une cale de 9 mm n° 77 00 517 276 (repère 11) entre le brin inférieur du chevalet extrême côté gauche (repère 8) et le conduit de désembuage (repère 9)

b) montage d'une cale adhésive de 6 mm n° 77 00 569 666 (repère 1) entre la traverse inférieure de baie (repère 10) et le conduit de désembuage (repère 9) à mi-distance de l'extrémité de ce dernier et du chevalet gauche (repère 8).

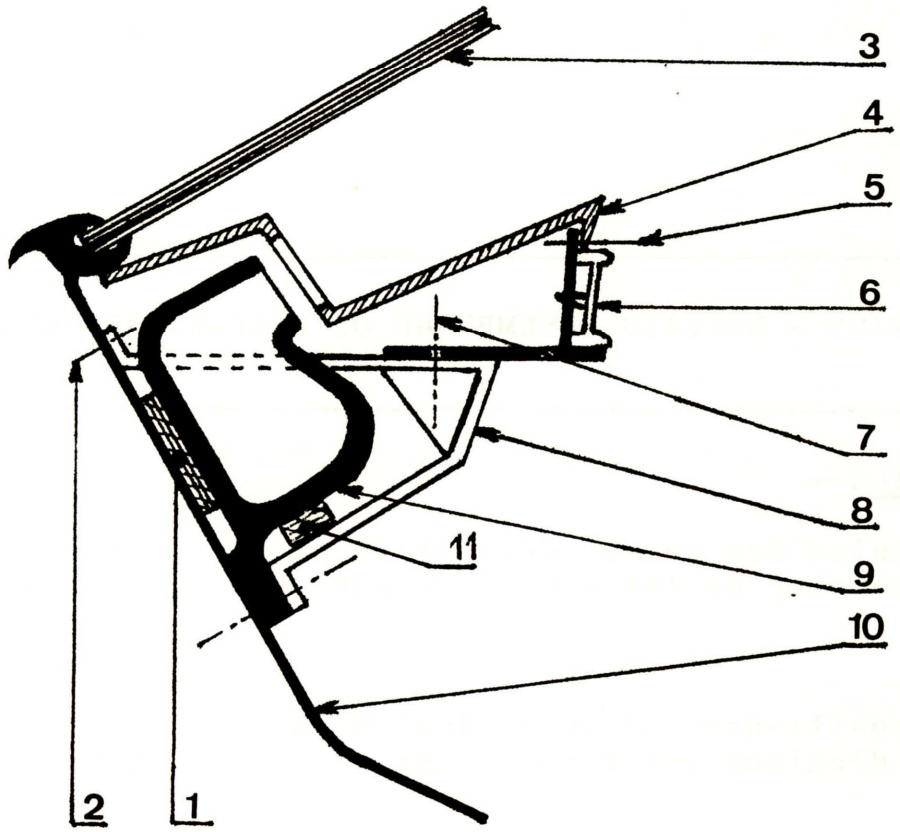
IT G 04.28

F.A.D.Dk.E.It.N.NL. ◊ ♦ 77 01 437 267

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.
© Régie Nationale des Usines RENAULT 1973
Dessins originaux exécutés par la Régie Nationale des Usines Renault
Printed in France by Servant-Crouzet

32 - En réparation

Uniquement sur plainte du client portant sur cette dissymétrie de désembuage, appliquer la solution de série suivant methode opératoire ci-dessous :



Légende :

1 - Cale n° 77 00 569 666 (ép. 6 mm)
2 - Fixation supérieure du chevalet
3 - Pare-brise
4 - Visière
5 - Vis de fixation de la visière
6 - Ebénisterie
7 - Fixation supérieure du chevalet
8 - Chevalet
9 - Conduit de désembuage
10 - Traverse inférieure de baie
11 - Cale n° 77 00 517 276 (ép. 9 mm).

IV - METHODE OPERATOIRE -

- débrancher la batterie
- déviser les 2 écrous moletés de la plaque porte-fusibles et la faire basculer
- déposer les 2 parties extrêmes de l'ébénisterie (repère 6)
- déposer les 4 vis de fixation de la visière (repère 5)
- déposer la visière (repère 4)
- desserrer les 2 fixations supérieures du chevalet extrême côté gauche (repères 2 et 7)
- déposer la cale située au niveau du chevalet entre la traverse inférieure de baie et le conduit de désembuage à l' aide d'un chasse goupille coudé.
- couper par son milieu une cale nouveau modèle n° 77 00 517 276 et tailler une des extrémités en biseau pour faciliter son montage
- interposer cette demi-cale entre la face inférieure du chevalet et le conduit de désembuage en passant par l'ouverture de la plaque porte-fusibles
- placer la nouvelle cale adhésive n° 77 00 569 666 (repère 1) entre la traverse inférieure de baie et le conduit de désembuage.
- remonter en procédant à l'inverse de la dépose.

V - TEMPS -

Le temps alloué pour cette intervention est de 1 h 00.

VI - APPROVISIONNEMENT -

Les cales nécessaires à cette opération seront commandées au M.P.R. selon la méthode habituelle

- cale (épaisseur 9 mm) n° 77 00 517 276 (coef. 1)
- cale adhésive (épaisseur 6 mm) n° 77 00 569 666 (coef. 1)

VII - CODE INFORMATIONS TECHNIQUES

Code opération incident : 6 999 155